



L'Écho de Bébing n°5

10 février 2025

Inscriptions à l'école – Rentrée de septembre 2025 :



Les inscriptions pour la rentrée dans le regroupement pédagogique Barchain, Bébing, Héming, Landange, pour l'année scolaire 2025/2026 auront lieu jusqu'au 28 février 2025, sont concernés :

- Les enfants nés en 2022 qui entrent en Petite Section de maternelle.
- Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre 2023 pour la toute petite section maternelle.
- Les enfants des familles nouvellement installées dans les villages du regroupement (Héming, Barchain, Landange, Bébing).

Pour cela, vous devrez vous rendre à la mairie de Héming aux horaires de permanence : mardi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 18h à 19h30 et jeudi de 14h00 à 17h00 munis de vos livret de famille, du carnet de santé de l'enfant à inscrire, éventuellement du certificat de radiation.

Notre secrétaire de mairie prendra sa retraite au quatrième trimestre 2025 :



Madame Brigitte Chabot est notre secrétaire générale de mairie depuis 2004, l'âge de sa retraite a sonné et c'est à regret que nous allons devoir nous passer de ses services efficaces. Il est très compliqué, voire impossible, de trouver une secrétaire de mairie formée pour pourvoir à son remplacement.

Sur ma proposition, le conseil municipal a accepté l'embauche d'une future remplaçante à raison de quatre heures par semaine. Jusqu'à son départ, Madame Chabot formera la nouvelle recrue qui est une comptable. Bien qu'ayant effectué un remplacement dans une mairie avoisinante, elle ne maîtrise pas encore pour l'instant tout le nécessaire lui permettant d'occuper ce poste seule (législation propre aux communes, utilisation des divers outils de gestion, état-civil, conseils municipaux, élections etc.). Dans la mesure du possible, je serai présente pendant le temps de sa formation afin d'être au fait de certains aspects de cette profession.

Assemblée générale de l'association BLC « Bébing Loisirs et Culture »

L'assemblée générale annuelle de BLC a eu lieu à la salle des fêtes le 12 janvier 2025 sous la Présidence de Daniel Mazerang qui a présenté le rapport d'activités et les perspectives de l'association, il a aussi salué l'arrivée de nouveaux membres. La trésorière de BLC, Dominique Degrelle a présenté les comptes annuels. Le Président a remercié la commune qui permet à son association d'utiliser la salle des fêtes. A la suite, un repas a été servi sur place. BLC organisera à Bébing, la fête au village en septembre et d'autres animations (marches gourmandes, loto, jeux, marché de Noël, etc...) comme depuis de nombreuses années.

NOUVEAUTÉ !!! Cette année, BLC organisera pour la première fois un grand **Barbecue Villageois à la salle des fêtes le 29 juin**, je vous apporterai toutes les précisions sur cet évènement dans un prochain Écho de Bébing et bien sûr, je vous demande dès à présent de réserver cette date.



Juin 2025							Colombes
Lun	Mardi	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi	Dimanche	
	26	27	28	29	30	31	1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	1	2	3	4	5	

Prochains évènements BLC :

- Le 22 mars 2025 à 14 heures, **concours de belote individuel** à la salle des fêtes.
- Le 27 avril 2025 à 9 heures 30, départ à la salle des fêtes de **la Grande Marche de Printemps !** Un repas sera servi à midi pour les marcheurs et non marcheurs, tout le monde pourra venir se restaurer à la salle !

Ça va swinguer à Bébing !



La commune, à la suite du vote unanime du conseil municipal sur ma proposition, a acheté une enceinte amplifiée JBL de 800 watts avec deux micros sans fil. Cet achat permettra de sonoriser des réunions à la salle communale et des ambiances musicales. Elle pourra être utilisée par les habitants (tarif préférentiel 70€) ou par les personnes qui loueront la salle des fêtes (tarif normal 100€).

RD955 - Travaux sur l'ouvrage SB175 par l'entreprise Colas pour le compte du département :

La météo clémente permet un avancement des travaux tel que prévu. Ils pourraient s'achever courant mars.



Huit batteries qui alimentent les feux de chantier ont été volées de nuit, soyez prudents, car si l'un des deux feux ne fonctionne pas, vous pouvez vous trouver face à un autre véhicule sur la voie unique. Ça m'est arrivé un soir vers 22 heures, j'ai fait venir les gendarmes et prévenu le département qui est responsable de ces feux.



Contrôle des bouches incendie :

La société SIVIHE procèdera le 18 mars au contrôle des hydrants, ils nous informent que l'intervention sur le réseau d'eau pourra occasionner quelques désagréments.

Entretien, nettoyage des locaux communaux :

Suite à son départ, l'agent technique préposée au nettoyage des locaux (mairie et salle communale) sera remplacée à compter du 17 mars par madame Gérard Patricia.



Vandalisme :

Des dégradations volontaires de mobilier urbain ont eu lieu à plusieurs reprises sur le parking à proximité de l'abribus. Poteau SNCF d'horaires des trains arraché, dégradation et renversement du bac de déchets alimentaires ainsi que de plusieurs panneaux de chantier. La gendarmerie est venue constater ces dégâts sur place. La région lorraine, la SNCF et la Colas pour les panneaux, prennent en charge le coût des réparations.

Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud - CCSMS :

CCSMS PETR (pôle déchets) – nouveau système de contrôle :

La Communauté de communes a décidé d'instaurer un système de contrôle d'accès aux sept déchetteries du territoire. Au début du printemps celle-ci chargera la mairie de vous remettre des cartes d'accès aux déchetteries et de vous informer sur les nouvelles modalités d'accès à ces dernières.

Sous toutes réserves et selon mes infos, à compter du 1^{er} juillet 2025, la CCSMS a l'intention de limiter la gratuité d'accès aux déchetteries à 18 fois par an par foyer et de modifier les horaires d'ouverture des déchetteries dès le premier mars.

Autre décision de la CCSMS PETR (pôle déchets) :

Depuis le 6 janvier, la levée de la poubelle à puce ou du bac de tri qui avait toujours lieu le matin pourra être effectuée aussi l'après-midi. Il faudra toujours la sortir la veille au soir comme d'habitude.

CCSMS et travaux d'urgence sur la commune de Bébing (suite) :

Comme je l'ai déjà porté à votre connaissance, d'importants travaux doivent être réalisés de toute urgence sur la commune, de graves risques d'effondrements et d'inondations sont toujours à redouter.

De mon côté, je suis prête à y remédier depuis longtemps, les fonds nécessaires ont été provisionnés au budget en avril 2024, les diverses démarches pour obtenir des subventions ont déjà été étudiées, sachant que la demande doit être déposée avant la fin novembre de chaque année, des devis ont été établis au début de l'automne 2024 par 5 entreprises différentes (SCRE, CM2E, KARCHER, STV, COLAS). J'ai obtenu des tarifs préférentiels de la part de l'entreprise COLAS vu qu'elle est sur place pour effectuer les travaux commandés par le département pour la construction du nouvel ouvrage SB175.

Pour réparer les ouvrages ou busages en traversée d'un ruisseau, il est obligatoire de constituer un dossier loi sur l'eau. Il doit comporter entre autres une étude hydraulique incluant le calcul du dimensionnement des ouvrages/busages en tenant compte d'une crue centennale pour établir la transparence hydraulique dans le cadre de la prévention des inondations. Le prix d'une étude hydraulique varie entre 15 000 et 30 000€ environ. Cette compétence incombe à la CCSMS-GEMAPI.

La réalisation de cette étude a été demandée à la CCSMS pour la première fois par Bernard Jacques le 30 novembre 2022. Malgré mes relances adressées par courriers recommandés au président de la CCSMS Roland Klein en octobre et novembre 2024, l'étude de la CCSMS est seulement en cours (...).

Je précise que ce n'est qu'après avoir été mis face à ses responsabilités GEMAPI par un expert du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) lors d'une réunion le 20 septembre à Bébing que le Président de la CCSMS Roland Klein a enfin commandé l'étude obligatoire et à la charge de la CCSMS dans le cadre de la loi. Ceci a généré d'importants retards pour débiter les travaux, de fait la commune ne pourra pas bénéficier de tarifs préférentiels négociés avec la Colas pour les réparations (environ 40 % de différence en notre défaveur).

A noter qu'une éventuelle rupture de l'ouvrage communal de Rinting pourrait entraîner des conséquences très graves. J'ai insisté fermement pour obliger la CCSMS à faire ce qui lui incombe au plus vite.

Ils m'ont informée par mail du 7 février - Objet : Etude de gestion des inondations et renaturation des cours d'eau sur le bassin versant du ruisseau de Bébing et ses affluents - « Je vous informe que dans le cadre de l'étude en cours citée en objet, l'équipe d'Artelia va réaliser une journée de terrain sur le ban communal de Bébing mi-février. Il s'agit de l'équipe de terrain en charge de la renaturation des ruisseaux, à savoir Florine HENNEBELLE, Marie DENIS et Thomas EMONET. »

Je vous informerai des suites qui ne manqueront pas de survenir dans cette affaire.

Bien à vous,

Kristina Leinen, maire de Bébing

